



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 95455

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la mise en place du cinquième plan de lutte contre le VIH-sida et les infections sexuellement transmissibles. Elle lui demande de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de permettre de réduire le délai de communication des résultats des tests de dépistage au VIH-IST effectués dans les CDAG et CIDDIST. Ces délais souvent beaucoup plus longs que ceux proposés par les laboratoires de biologie médicale participent activement au *stress* de l'attente des résultats qui peuvent souvent rebuter les candidats au dépistage.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95455

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13293

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)